

Compagnie d'Arc de Seichamps

31ème CHALLENGE D'AUTOMNE 2 x 18 m.

Samedi 30 et Dimanche 31 Octobre 2021

Salle Martinchamps – Complexe sportif de Seichamps rue du Tourmalet 54280 SEICHAMPS

Coordonnées GPS: latitude 48.712963; longitude 6.271670

Pass sanitaire obligatoire (un contrôle sera effectué à l'entrée de la salle) pour archers et accompagnants et application du protocole de la FFTA

Le contrôle du matériel sera fait pendant le tir	Départ A Samedi AP-M	Départ B Samedi Soir	Départ C Dimanche Matin	Départ D Dimanche AP-M	
➤ Ouverture du greffe	13 h 30	18 h 00	07 h 30	12 h 30	
➤ Appel des Archers	14 h 30	19 h 00	08 h 30	13 h 30	
➤ Flèches d'essais (2 volées)	14 h 45	19 h 15	08 h 45	13 h 45	
Début des Tirs	15 h 00	19 h 30	09 h 00	14 h 00	
➤ Pause	15 mn	20 mn	15 mn	15 mn	

Par départ : 2 séries de 10 volées de 3 flèches – temps de tir : 2 mn par volée – rythme de tir AB / CD (si sur un départ le nombre de participants n'est pas suffisant pour justifier le rythme AB/CD, l'organisateur se réserve le droit de passer au rythme ABC).

Arbitres: samedi: Siatka D. - Pieron J. / dimanche: Imbert C.- Jourbert F.

Proclamation des résultats : dimanche 31 octobre vers 17 h 30

AVERTISSEMENT

Pour le confort des archers, le concours se fera sur cibles mousse neuves.

Merci de bien coller vos pointes.

Couteaux ou objets similaires interdits pour retirer les pointes restées en cibles.

BLASONS

Poussins: Ø 80 cm, centre à 1,10 m Benjamins et Minimes: Ø 60 cm.

Arcs classiques autres catégories : Ø 40 cm ou tri-spots verticaux Ø 40 cm (choix à noter sur le bulletin d'inscription).

Arcs à poulies : tri-spots verticaux Ø 40 cm. Arcs nus Cadets (B-M-C) : Ø 60 cm. Arcs nus Scratch (J-S-V-SV) : Ø 40 cm.

Rappel du protocole de la FFTA, élargi par la Mairie :

- pass sanitaire obligatoire pour toutes les personnes à partir de 12 ans
- port du masque pour toutes les personnes de onze ans et plus, à l'exception des archers pendant le temps de pratique qui comprend l'accès au pas de tir depuis la zone de repos, le tir de la volée, le déplacement vers les cibles, la récupération des flèches et le retour à la zone de repos.
- Lors du passage au greffe, obligation de présenter l'un des documents suivants :
 - une attestation de licence avec photo, papier ou dématérialisée sur un support informatique type smartphone ou tablette.
 - le numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité.
 - le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence.
- Tenue blanche ou de club conforme au règlement de la FFTA et chaussures de sport OBLIGATOIRES

Montant des mises : Adultes 10 €

Jeunes 8€

ATTENTION

4 départs

Places limitées à 40 par départ

Sur place, buvette et mini-restauration :

Sandwichs, gâteaux, boissons diverses, etc. ...



31ème CHALLENGE D'AUTOMNE

SEICHAMPS - 30 et 31 Octobre 2021

BULLETIN D'INCRIPTION

	1 6						
	Responsable:						
	Tél.:	Mail:					
	Noms et prénoms	N° Licence	Categ.	Arc	Départ	Blason	Mise
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
			Montan	t total	des mise	S	

Compagnie:

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Elles sont à retourner par courrier accompagnées du montant des mises ou par mail (règlement des mises lors du passage au greffe) impérativement avant le :

22 octobre 2021 à :

Roland DEGARDIN 6, avenue du Grémillon 54425 PULNOY

☎ : 06 29 06 97 60
Mail : rode54425@gmail.com

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de : Compagnie d'Arc de Seichamps

Les Archers de la Compagnie d'Arc de SEICHAMPS vous saluent et vous remercient de votre venue!

